

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*  
Arrondissement  
de Boulogne-sur-Mer  
\*\*\*\*\*  
Canton  
de Boulogne Sud

**MAIRIE**  
**DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE**  
**(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL N°2018-21**

**DATE DE CONVOCATION**  
22/05/2018

L'an deux mil dix huit,  
Le 31 Mai 2018 à 19 heures.

**DATE D'AFFICHAGE**  
22/05/2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

Étaient présents :

Sophie MEURDESOF, Jean DIDIER, Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA, Mr, Mr Bernard GRARE, Me Catherine VANDEKERKHOVE,, Me Michèle CAFFIER, Mr Bernard MOUSSAY, Me Béatrice BOULY, Michèle AUGÉ, Mr Guy PETIT, Jean Pierre FLOUR

Votants [19]  
Exprimés [19]

Excusé(e)s :

Alain FIX donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE  
Marie Françoise LECAILLE donne pouvoir à Dominique NAVET  
Michel QUANDALLE donne pouvoir à Bernard MOUSSAY  
Valérie DRANSART donne pouvoir à Béatrice BOULY  
David NOEL donne pouvoir à Jean DIDIER  
Michel CLABAUT donne pouvoir à Guy PETIT

DÉPOSÉ A LA  
SOUS-PRÉFECTURE  
LE 25 JUL. 2018

Absent :

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Catherine VANDEKERKHOVE est nommée secrétaire de séance

Objet : **CONVENTION SOCIETE TELEPHONIE MOBILE**

Monsieur le Maire expose qu'une société de téléphonie mobile a pris contact pour s'implanter sur le territoire de la commune. Celle-ci souhaite installer une structure le long de la RN 42 et recherche un terrain.

Monsieur le Maire demande l'autorisation pour traiter ce dossier et passer une convention avec cette société et signer un accord moyennant une participation financière sous forme de loyer.

Les modalités d'implantation ne sont pas encore définies mais le Conseil Municipal sera tenu au courant du résultat, la participation financière sera similaire à celle versé par les opérateurs déjà en place.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à 19 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal est favorable à l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile et autorise Monsieur le Maire à négocier au mieux dans l'intérêt de la commune les conditions d'implantation.

Conseil Municipal : les Membres présents.  
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 31 Mai 2018

Le Maire

The image shows the official seal of the Commune de La Capelle-les-Boulogne (P.-de-F.) on the left, which is a circular emblem containing a coat of arms and the text 'COMMUNE DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE (P.-de-F.)'. To the right of the seal is a large, stylized handwritten signature in black ink.

Jean Michel DÉGREMONT